RAPPORT N° 6

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 30 Juin 2016
SEANCE PUBLIQUE DU 30 Juin 2016
SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S): M. YVES MORAINE

OBJET

Compte-rendu des décisions prises par l'exécutif en matière de marchés publics au titre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Départementale.

Direction Générale Adjointe de l'Administration Générale Direction Juridique et de la Commande Publique

PRESENTATION

En vertu de l'article L3221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Départemental a, par délibération n° 9 du 16 avril 2015, délégué ses attributions à la Présidente pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, quels qu'en soient la nature et le montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article L3221-11 du code précité, la Présidente doit rendre compte au Conseil Départemental de l'exercice de cette délégation.

Ainsi, est joint au présent rapport un état récapitulatif des marchés publics, notifiés entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 mars 2016 inclus, passés en vertu de la délégation de compétence accordée à la Présidente du Conseil Départemental.

PROPOSITION

Au bénéfice des considérations du présent rapport, je vous prie de bien vouloir prendre acte de l'état récapitulatif des marchés publics, notifiés entre le 1er janvier 2016 et le 31 mars 2016 inclus, passés par la Présidente du Conseil Départemental en vertu de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Départementale.

Signé La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL